



FICHE POSTE VOLONTAIRE

ASSOCIATION D'ENVOI

GEVALOR

101, rue de la source 45160 OLIVET France

NOM DU VOLONTAIRE

PRÉNOM DU VOLONTAIRE

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE AVANT DÉPART

TEL. AVANT DÉPART

E-MAIL

INTITULÉ DU POSTE

Appui organisationnel au développement d'une unité de compostage à Bouaké, République de Côte d'Ivoire

DESCRIPTION DE LA MISSION

(5 - 10 LIGNES MINIMUM)

Gevalor, en partenariat avec d'une part GoodPlanet et ETC Terra et d'autre part l'agence d'état ivoirienne en charge de la gestion des déchets (l'ANASUR) appuie le développement d'une unité de valorisation des déchets en compost à destination agricole.

L'ANASUR appuie le projet de compostage à travers son Projet de Professionnalisation de la Filière Déchets.

L'appui de Gevalor, de GoodPlanet et d'ETC Terra au développement de cette unité de compostage est assuré par des financements du FFEM, et de l'AFD, dans le cadre d'un projet global appelé AFRICOMPOST.

Un Bureau d'Etude (BE) est mandaté pour développer le projet et accompagner la naissance d'une structure qui sera l'Opérateur Local de Compostage (OLC).

Gevalor propose au chef de projet du BE et au futur OLC l'appui d'un volontaire pendant 1 an pour l'aider à développer le projet de valorisation sur de bonnes bases techniques et organisationnelles et pour former sur place les cadres (salariés de l'ONG) capables d'assurer ce développement après le départ du volontaire.

Durant sa mission, le volontaire sera basé à Bouaké.

Les objectifs et activités du volontaire seront les suivants :

Objectifs généraux

1. Appuyer le BE et le futur OLC dans la planification technique et organisationnelle du développement de l'unité de compostage afin d'atteindre les objectifs fixés dans Africompost
2. Transmettre ces compétences aux cadres locaux, pour qu'ils soient autonomes au départ du volontaire.

Objectifs spécifiques à atteindre à l'issue de la mission d'1 an à Bouaké:

1. Le développement de l'unité de compostage de Bouaké aura permis d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- traitement de 1000 tonnes d'ordures ménagères brutes en 2015 et 2500 tonnes en 2016 par l'unité de compostage aménagement et développement du site existant.
- évaluation de la pertinence de l'implantation d'un second site.
- en lien avec les autorités concernées, organisation de la

livraison de matière première la plus propice à la production d'un compost de qualité

- mise en place du processus de recrutement des ouvriers, organisation du travail, formation des travailleurs aux conditions de sécurité et de qualité

2. En collaboration avec les cadres locaux, renforcement de la collaboration avec les autorités concernées et de l'intégration du projet de compostage dans leurs objectifs et allocation de moyens, notamment pour intégrer le compostage au schéma de financement de la gestion des déchets.

3. Formation d'un chef de production en capacité de gérer l'extension du site et de gérer l'augmentation de personnel

Activités concrètes à mener :

Le volontaire aura à charge de former un chef de production local, auprès duquel il sera conseiller pendant les 12 mois.

- Dimensionner l'unité de compostage.
- Réaliser les cahiers des charges et les plans d'aménagement du(des) site(s) et de son(leurs) extension(s) ;
- Suivre les travaux ;
- Etudier la pertinence de la mise en place d'une seconde unité de compostage ;
- Participer à la négociation avec la municipalité sur la mise à disposition d'un second site ;
- Accompagner le chef de production pour mettre en place un processus de compostage permettant une maîtrise du suivi des tonnages et un compost conforme (constance de composition, innocuité et efficacité agronomique) ;
- Participer à la négociation avec les autorités concernées (municipalité, Etat) sur l'augmentation des livraisons d'ordures ménagères riches en matières fermentescibles ;
- Définir avec les cadres locaux et l'appui du consortium les nouveaux protocoles de compostage tenant compte de ces nouveaux apports ;
- Eventuellement définir les actions d'amélioration du fonctionnement du compostage ;
- Définir avec les cadres locaux les formations à réaliser pour le personnel et participer à leur mise en place ;
- Appuyer la mise en place des outils de suivi des activités (tableau de bord) et de suivi financier (budget et business plan) ;
- Appuyer la rédaction des rapports d'activités ;
- Appuyer l'organisation de toute action de communication nécessaire pour mieux faire connaître et accepter localement l'unité de compostage ;
- Appuyer les travaux de capitalisation de l'OLC dans le cadre d'Africompost.
- Participer aux négociations avec les autorités compétentes pour la mise en place d'une redevance à la tonne traitée.

- Le positionnement hiérarchique du volontaire sera le suivant :

1. Le volontaire est placé sous la responsabilité de Gevalor et devra rapporter à sa Directrice. Localement, il sera rattaché à l'ANASUR et devra rapporter à M. Serge Sehi

2. Son programme de travail sera défini globalement par Gevalor ; au quotidien, il sera établi en concertation avec l'ANASUR et le bureau d'étude mandaté;

3. A Bouaké, le volontaire sera conseiller du chef de production;

4. Le volontaire travaillera étroitement avec les cadres locaux responsables de l'exploitation des sites de compostages, des agents

	<p>techniques de la mairie en charge de la propreté et des agents de l'ANASUR.</p> <p>Profil recherché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur environnement / déchets ou généraliste ayant une expérience dans le domaine des déchets ou de l'environnement - Une première expérience dans le secteur des déchets ou de l'environnement est souhaitée. - Expériences de terrain dans des pays du Sud et en particulier en Afrique subsaharienne sont un plus
DATE DE DÉPART	2 Mai 2015
DATE DE RETOUR	30 Avril 2016
PARTENAIRE LOCAL	ANASUR : Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Urbaine
NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL	A Bouaké, Côte d'Ivoire
DOMICILE SUR LE LIEU DE MISSION	Adresse sur place pas encore connue
TRAJET AR FRANCE- LIEU MISSION (AU MOINS UN AR OBLIGATOIRE)	AR : Paris – Bouaké Trajets locaux vers/depuis Bouaké en fonction des besoins de la mission.
LOGEMENT (COCHER UNE CASE)	<input type="checkbox"/> Fourni
	<input checked="" type="checkbox"/> compris dans l'indemnisation
	<input type="checkbox"/> indemnité supplémentaire correspondante :
NOURRITURE (COCHER UNE CASE)	<input type="checkbox"/> Fournie
	<input checked="" type="checkbox"/> comprise dans l'indemnisation
	<input type="checkbox"/> indemnité supplémentaire correspondante :
INDEMNITÉS MENSUELLES VERSÉES SUR PLACE	800 €/mois
INDEMNITÉS SUPPLÉMENTAIRES VERSÉES EN FRANCE	200 € / mois
AUTRES INDEMNITÉS	Financement des déplacements nécessaires à l'accomplissement de la mission (internationaux et nationaux)
AUTRES AVANTAGES EN NATURE	Mise à disposition d'une moto à Bouaké pour les besoins du service
DATES DE FORMATION	
CONTENU DE LA FORMATION	
AYANT(S)-DROIT A CHARGE DU VOLONTAIRE SUR LE LIEU DE MISSION	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :	
CV et lettre de motivation à envoyer à m.gobin@etcterra.org et à contact@gevalor.org	